

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

126^e année

30 juillet
1994
No 30



D'ÉDITION
GOUVERNEMENTALE



16 janvier 1869
15 janvier 1994

Québec 

Québec

Décisions de 1993

RECUEIL DE JURISPRUDENCE

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

PENSÉE
PRATICIENS
DU DROIT



repérage facile des décisions et une consultation rapide en font un outil de référence unique pour tous ceux et celles qui participent, de près ou de loin, à la vie du monde municipal.

ABONNEMENT ET INFORMATION

(Voir coupon ci-dessous)

Recueil de jurisprudence

Fascicule n° 10
(décisions de 1993)
1994
EOQ 2-551-13754-3

70 \$

Commandes téléphoniques

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Tél.: (418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

AUSSI OFFERT EN LIBRAIRIE

Recueil de jurisprudence

Fascicule n° 10
(décisions de 1993)
1994
EOQ 2-551-13754-3

78 \$ le numéro

+ 4 \$ de frais d'expédition si commandé par la poste.

Ce recueil regroupe les décisions rendues par la Commission municipale du Québec en 1993. Il s'ajoute aux fascicules nos 1 à 9 déjà publiés, qui présentent les décisions rendues de 1966 à 1992. Les nombreux index qui permettent un

COMMANDE POSTALE

4-015-2 / 05

Nom : _____ N. compte client _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	Quant	Total
2-551-15794-3	Recueil de jurisprudence FASCICULE 9 (décisions de 1992)	130 \$		
2-551-13754-3	Recueil de jurisprudence FASCICULE 10 (décisions de 1993)	78 \$		

TPS 7%

Frais de port
(taxes incluses)

4 \$

TOTAL ▶

ABONNEMENT

Titre	Prix unitaire	Quant	Total
Recueil de jurisprudence FASCICULE 9 (décisions de 1992) ABONNEMENT	115 \$		
Recueil de jurisprudence FASCICULE 10 (décisions de 1993) ABONNEMENT	70 \$		

TPS 7%

TOTAL ▶

Cartes de crédit acceptées



Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais :
1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

126^e année
30 juillet 1994
No 30

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES
COOPÉRATIVES — LOI SUR LES
CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROCLAMATIONS
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1994

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec
1500 D, boul. Charest Ouest
1^{er} étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5
Téléphone: (418) 644-7794
(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 64 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 93 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. D'ARGENTEUIL (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE KAMOURASKA (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE L'ISLET (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE SEPT-RIVIÈRES (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE TÉMISCOUATA (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1157
M.R.C. DES ETCEMINS (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1158
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter le document visé</i>)	1158
MUNICIPALITÉ D'AUTHIER-NORD (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	1158
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier ses règlements d'urbanisme</i>)	1158
PAROISSE DE MACAMIC (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	1158

AVIS DIVERS

HYDRO-QUÉBEC (<i>Rachat d'obligations</i>)	1158
SUCCESSION MARCEL QUEVILLON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1158
VILLE DE SHERBROOKE (<i>Rues et ruelles</i>)	1159

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Adriana Amélie Béatrice Comisso	1159
Alain Lahaie	1160
Albert Levy	1160
Aldo Zurlo	1160
Alex Roger Dubois	1160
Alexandra Guillette	1160
Algen Bronson	1160
Amélie Chouinard-Roy	1160
André Beauvais	1160
André (Henri) Hébert	1160
Anne-Marie Barthevin-Assaf	1160
Annie, Pierrette, Marie-Eve O'Reilly	1160
Antoine Bérubé	1161
Bouchon Soukbandith	1161
Carlos Alberto Teixeira	1161
Cedrick Richard Côté	1161

Chantale Tanguay	1161
Chloé Vézina	1161
Christina Mitropoulos	1161
Cindy Lavallée	1161
Daniel Beaubien	1161
Daniel Latour	1161
Danis Caron	1161
Darrel-Day Guerrero-Ramos	1162
David-Ku, Ku	1162
Eleonora Angelica Toth Meyer	1162
Elie Joseph Jacques Robert Lavigne	1162
Eric, André, Joseph Nadeau	1162
Eric Steve Boutin	1162
Esprit, Saint-Eugénie Francoeur	1162
Etienne Joseph Thibodeau	1162
Ferdinand Joseph Boutin	1162
Franka Seveigny	1162
Frédéric Saulnier-Verreault	1162
Frédérique Scarfo-Orban	1163
Géraldine LeBlanc	1163
Gerard Dawidowicz (Dab)	1163
Gesselaine Métivier	1163
Guy Alexandre Courtemanche Bélanger	1163
Hakim Lounés Méchouek	1163
Hélène Thibault-Fortin	1163
Huynh The Hung	1163
Irène, Adèle, Liliane Villemaire	1163
Irene Miky Desjardins	1163
Isaac Harry Struzer-Ballas	1164
Isabelle Esther Thibault	1164
Isabelle Ethier	1164
Jacinte Brigitte Thibault-Fortin	1163
Jacques Georges Rivet	1164
Jean-François Lavallée	1164
Jean Marie Raoul Ross	1164
Jeanne Isabelle Riendeau	1164
Jeannette Nathalie Ramos-Vasquez	1164
Jessica Pilon	1164
Jessy Cardinal	1164
Josée Lalonde	1165
Joseph Adélaré Noël Létourneau	1165
Joseph Alain Vincent Chevrier	1165
Joseph Armand Michel Ringuette	1165
Joseph Claude Jean-Claude Charette	1165
Joseph Claude Raymond Caron	1165
Joseph-Cyprien Bouchard	1165
Joseph Emond Maurice Larivière	1165
Joseph Francis Salgado	1165
Joseph Gabriel Francis Jordane Paquette	1165
Joseph Gérard Irénée Lévesque	1166
Joseph Gilles Damien Veilleux	1166
Joseph-Michel-Sylvain Bouchard	1166
Joseph Marc Bruno Kevin Favasuli-Young	1166
Joseph, Marc Helen McCollough	1166
Joseph Omer Tye Lacombe	1166
Joseph Ovila Chapleau	1166
Joseph Yves Alain Duranleau	1166
Julien Canuel	1166
Justine Gonthier	1166
Karine Malouin	1167
Kasim Therrien	1167
Kathrine Levy	1167
Khamphong Luangphakdy	1167

EXCAVATION A. ST-PIERRE INC.	1178
EXCLUSIVES STICING INC.	1177
FILION, ROBERT & ASSOCIÉS INC.	1178
GALERIE 3 POINTS ART CONTEMPORAIN INC.	1178
GENI-DEV INC.	1178
GESTION COURCHEVAL INC.	1178
GESTION JACBC INC.	1178
GESTION PIERRE LANDRY INC.	1178
IMMEUBLE R.M.L. INC.	1179
IMMEUBLES BOKER LTÉE	1179
JAY-EL-JAY INVESTMENT CORPORATION	1177
LA CONCORDE LTÉE	1179
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT TABOR	1179
LE CENTRE DU TROUSSEAU ESTRIE INC.	1179
LÉONARD GAGNON INC.	1179
LES FORESTIERIES GIRARD & LINDSAY LTÉE	1179
LES GESTIONS SIROIS-LAHAIE INC.	1179
LES IMMEUBLES BACCAM INC.	1179
LES MODES OCÉANIQUES INC.	1179
LES PÉTROLES G.P. INC.	1180
LES TRANSPORTS CARO INC.	1180
LES TROTTOIRS ET CHAÎNE ABITIBI INC.	1180
MÉDIA OFFSET INC.	1180
NETTOYEURS G.M. INC.	1180
R.E. STEWART CONSTRUCTION CORPORATION	1180
R.M.L. REALTY INC.	1179
R.M.W. TRAITÉUR INC.	1180
SECOURS AUX HANDICAPÉS D'AFRIQUE INC.	1180
TABOR INVESTMENT CORPORATION	1179
TECHNOLOGIES GRANBY INC.	1180
THERMO POMPE DU QUÉBEC INC.	1180
TRANSPORT P. RACICOT INC.	1181
WAGONLINE 2000 INTERNATIONAL INC.	1181

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE L'AQUEDUC DE LA RIVIÈRE AUX GLAISES (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1181
--	------

CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE

AVIS DE QUALITÉ

ALDO RIVELLI INC.	1182
AMÉNAGEMENT H.B.M.C. INC.	1182
ARSENAULT, Bona	1182
AUCLAIR, Roger	1181
BÉLANGER, Daniel	1182
BÉLISLE, Estelle	1182
BÉRARD, Denis	1182
BERGERON, Michel	1181
BLONDIN, Kenneth	1182
BOULET, Oscar	1182
BRENNER, Margaret	1181
BRIDGES, Ernest Charles	1182
BULAC, Ion	1181
COURTEAU, Gilles	1182
CÔTÉ, Pierre	1182
DALPÉ, Paul-Émilien	1182
DOJCINOVIC, Branka	1181
DONAT LÉGER INC.	1182

DUMONT, Léo-Paul	1182
GELDERBLOM, Pierrette	1182
GENDRON, Claude	1181
GLADU, Fernand	1182
HUDON, Gilbert	1182
LA CIE QUÉBÉCOISE LAROVÉL LTÉE	1182
LABRIE, Bruno	1181
LACAÏLLE, Denise	1182
LACASSE, J.F. Victor	1181
LANORAIE D'AUTRAY	1181
LESLANC, Jean	1182
LEGRAND, Alexandre	1181
LEMELIN, Jacques	1181
MALETTE, Adrien	1182
MINEAU, Jean-Marie	1181
PAGÉ, Jacques	1182
PICARD, Claude	1181
POIRIER, Denis	1182
REEVES, Luc	1182
ROCHETTE, Félix	1182
ROY, Rachele	1182
SAINTE-MARIE-MADELEINE	1181
SAVARD, Paul-Henri	1182
SIMARD, Réal	1182
THIVIERGE, Lorraine	1181
TRINQUE, Rosaire	1182
VALCOURT, Luc	1182
VILLAGE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC	1181

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

CANTON DE GARTHBY (Extension de limites)	1183
CANTON DE STRATFORD (Extension de limites)	1183
MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS (Extension de limites)	1184
PAROISSE DE DISRAËLI (Extension de limites)	1184
VILLAGE DE BEAULAC (Extension de limites)	1185

PROCLAMATIONS

CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE DORION SUR LE TERRITOIRE DE DIVERSES MUNICIPALITÉS	1185
---	------

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

VILLE DE COWANSVILLE	1186
----------------------	------



Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

M.R.C. d'Argenteuil

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 1^{er} janvier 1995, à la municipalité régionale de comté d'Argenteuil pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5932

M.R.C. de Kamouraska

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 26 novembre 1994, à la municipalité régionale de comté de Kamouraska pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5932

M.R.C. de L'Islet

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 31 octobre 1994, à la municipalité régionale de comté de L'Islet pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5932

M.R.C. de Rimouski-Neigette

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 7 octobre 1994, à la municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5932

M.R.C. de Sept-Rivières

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 23 décembre 1994, à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5936

M.R.C. de Témiscouata

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 4 novembre 1994, à la municipalité régionale de comté de Témiscouata pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5936

M.R.C. de Thérèse-De Blainville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 31 décembre 1995, à la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.3 de cette loi.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5930

M.R.C. des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 31 octobre 1994, à la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5936

M.R.C. des Etchemins

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 23 novembre 1994, à la municipalité régionale de comté des Etchemins pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5936

M.R.C. du Domaine-du-Roy

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 31 décembre 1994, à la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5936

Municipalité d'Authier-Nord

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 8 septembre 1994, pour permettre à la municipalité d'Authier-Nord d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le directeur général de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire,*
GEORGES FELLI

5936

Municipalité de Saint-Amable

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 6 septembre 1994 le délai accordé à la municipalité de Saint-Amable pour lui permettre de modifier ses règlements d'urbanisme en vue de les rendre conformes au règlement numéro 68 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Lajemmerais.

Québec, le 11 juillet 1994

*Le directeur général de l'urbanisme,
et de l'aménagement du territoire,*
GEORGES FELLI

5932

Paroisse de Macamic

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1994, pour permettre à la municipalité de la paroisse de Macamic d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Québec, le 18 juillet 1994

*Le directeur général de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire,*
GEORGES FELLI

5936

Avis divers**Hydro-Québec***Rachat d'obligations*

Rachat par anticipation des obligations de la série CU
10 ¼ % échéant le 1^{er} septembre 1997

Hydro-Québec rachètera par anticipation, le 1^{er} septembre 1994 (la date de rachat), toutes les obligations encore en circulation de la série CU, 10 ¼ %, échéant le 1^{er} septembre 1997, au prix de rachat de 100 % de leur valeur nominale.

Le prix de rachat sera versé le, ou après le, 1^{er} septembre 1994 aux détenteurs ou ayants droit immatriculés, sur présentation des obligations (de préférence accompagnées du présent avis) auprès de toute succursale au Canada, de n'importe quelle principale banque à charte régie par la Loi sur les banques du Canada ou à toute caisse populaire ou d'économie affiliée à une fédération membre de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Dans le cas des obligations avec coupons d'intérêts, les coupons non échus devront être joints aux obligations, à défaut de quoi le montant des coupons non échus manquants sera déduit du prix de rachat.

Conséquemment, les intérêts sur ces obligations cesseront de courir à compter de la date de rachat et tous les coupons d'intérêts échéant après le 1^{er} septembre 1994 deviendront nuls.

Montréal, le 29 juillet 1994

*Hydro-Québec
Le trésorier adjoint,*
ANDRÉ ROZON

93551

Succession Marcel Quevillon

Avis est, par les présentes, donné que Sophie Quevillon, étudiante, domiciliée au 450, rue du Champ-de-Mars, Montréal, province de Québec, H2Y 1B4, et Elsa Quevillon, étudiante, domiciliée au 3605, rue Ridgewood, appartement 402, Montréal, province de Québec, H3V 1B4, seules légataires universelles résiduaire de

leur père, feu Marcel Quevillon, en son vivant comptable agréé, domicilié au 137, rue Saint-Pierre, appartement 310, Montréal, province de Québec, H2Y 1T2, et décédé le 26 septembre 1993, ont accepté la succession dudit Marcel Quevillon, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Gilles Legault, notaire au 6805, boulevard des Roseraies, ville d'Anjou, province de Québec, H1M 3N3, en date du 18 mars 1994 et publié au registre des droits personnels et réels mobiliers sous le numéro 94-0039689-0001.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Gilles Legault, notaire, le 18 mars 1994 et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paleront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Ville d'Anjou, le 19 juillet 1994

93613

Le procureur,
GILLES LEGAULT, notaire

Ville de Sherbrooke

Avis public est par les présentes donné que la ville de Sherbrooke entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes tel que ci-après reproduit, pour les lots ci-après mentionnés:

LOTS VISÉS PAR LA PRÉSENTE PROCÉDURE

— **rue Esplanade**: lot originaire cinq mille quatre cent quatre-vingt-huit (5488), lot originaire cinq mille quatre cent quatre-vingt-neuf (5489) et lot originaire cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (5490), du cadastre officiel de Sherbrooke, circonscription foncière de Sherbrooke, le tout tel que montré au plan et à la description technique préparés par Jean Casault, arpenteur-géomètre, le 23 février 1994, portant le numéro 2937-10, minute 113.

DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 422 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

« 422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1° Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2° Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (c. C-1);

3° L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4° Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds des dites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. S.R. 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23, a. 8. »

ATTESTATIONS

Le plan et la description technique de la rue pour laquelle la ville de Sherbrooke se prévaut du présent article, sont déposés au bureau du greffier ainsi qu'au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sherbrooke.

J'atteste également par les présentes que la ville de Sherbrooke a accompli les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Sherbrooke, le 23 juillet 1994

93552-30-2

Le greffier,
PIERRE HUARD

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Adriana Amélie Béatrice Comisso

Prenez avis que Marie Angèle Monique Richer, en ma qualité de mère, domiciliée au 18, rue Nogent, Lorraine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Adriana Amélie Béatrice Comisso en celui de Adriana Amélie Béatrice Richer-Comisso.

Montréal, le 30 mai 1994

5921.1

MARIE ANGÈLE MONIQUE RICHER

Alain Lahaie

Prenez avis que Alain Lahaie, domicilié au 73, Morell, Beauharnois, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alain Lahaie.

Beauharnois, le 27 juin 1994

93410-29-2 ALAIN LAHAIE

Albert Levy

Prenez avis que Albert Levy, domicilié au 5922, André, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Albert Aasekjaer Levy.

Montréal, le 21 juin 1994

5921.1 ALBERT LEVY

Aldo Zurlo

Prenez avis que Aldo Zurlo, domicilié au 3475 Saint-Urbain, appartement 605, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alfio Beccarri.

Montréal, le 4 juillet 1994

93568-30-2 ALDO ZURLO

Alex Roger Dubois

Prenez avis que Annie Roger, en ma qualité de mère, domiciliée au 44, rue Roger, Saint-Apollinaire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alex Roger Dubois en celui de Alex Dubois.

Saint-Apollinaire, le 27 juin 1994

93387-29-2 ANNIE ROGER

Alexandra Guillette

Prenez avis que Sylvie Benoit, en ma qualité de mère, domiciliée au 95, croissant des Pionniers, appartement 9, Île Perrot, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandra Guillette en celui de Alexandra Benoit-Guillette.

Dorion, le 28 juin 1994

93389-29-2 *Les procureurs de la requérante,*
MASSE & GROULX, *avocats*

Algen Bronson

Prenez avis que Algen Bronson, domicilié au 16, rue Maple, Stanstead, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Elgene Bronson.

Stanstead, le 18 avril 1994

93526-30-2 ELGENE BRONSON

Amélie Chouinard-Roy

Prenez avis que Linda Chouinard, en ma qualité de mère, domiciliée au 1691, Rang 9, Sainte-Cécile-de-Whitton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Amélie Chouinard-Roy en celui de Amélie Roy.

Sainte-Cécile-de-Whitton, le 10 juin 1994

5926-29-2 LINDA CHOUINARD

André Beauvais

Prenez avis que André Beauvais, domicilié au 98, avenue des Milles-Îles, Boisbriand, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de André Bélisle.

Boisbriand, le 5 juillet 1994

93435-29-2 ANDRÉ BÉLISLE

André (Henri) Hébert

Prenez avis que André (Henri) Hébert, domicilié au 24, route Saint-Denys-Gameau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de André Henri H. Lelièvre.

Québec, le 8 juin 1994

93426-29-2 ANDRÉ H. LELIÈVRE

Anne-Marie Bartevian-Assaf

Prenez avis que Anne-Marie Bartevian-Assaf, domiciliée au 34, boulevard Brunswick, appartement 201, Dollard-des-Ormeaux, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anne-Marie Assaf.

Dollard-des-Ormeaux, le 25 mai 1994

5921.1 ANNE-MARIE BARTEVIAN-ASSAF

Annie, Pierrette, Marie-Eve, O'Reilly

Prenez avis que Eveline Kinet, en ma qualité de mère, domiciliée au 1422, rue Aylwin, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Annie, Pierrette, Marie-Eve O'Reilly en celui de Annie, Pierrette, Marie-Eve Kinet O'Reilly.

Montréal, le 6 juin 1994

93398-29-2 *Les procureurs de la requérante,*
LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND

Antoine Bérubé

Prenez avis que Manon Lacoste, en ma qualité de mère, domiciliée au 1178, boulevard Lesage, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Antoine Bérubé en celui de Antoine Lacoste Bérubé.

Laval, le 20 juin 1994

5921.1 MANON LACOSTE

Bouchom Soukbandith

Prenez avis que Bouchom Soukbandith, domicilié au 5335, Bourret, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bouchom Phimmasone.

Montréal, le 20 juin 1994

5921.1 BOUNCHOM SOUKBANDITH

Carlos Alberto Teixeira

Prenez avis que Carlos Alberto Teixeira, domicilié au 575, Bourbonnière, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carl Teixeira.

Montréal, le 18 juillet 1994

93608-30-2 CARLOS TEIXEIRA

Cedrick Richard Côté

Prenez avis que Jean Côté, en ma qualité de père, domicilié au 14, rue Decelles, appartement 101, Loretteville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Cedrick Richard Côté en celui de Cedrick Côté.

Loretteville, le 21 juin 1994

5921.1 JEAN CÔTÉ

Chantale Tanguay

Prenez avis que Chantale Tanguay, domiciliée au 695, 89^e Rue Est, Saint-Georges, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Chantal Tanguay.

Saint-Georges, le 6 juillet 1994

93421-29-2 CHANTAL TANGUAY

Chloé Vézina

Prenez avis que Fabie Comeau, en ma qualité de mère, domiciliée au 8616, Bonne-Entente, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Chloé Vézina en celui de Chloé Comeau.

Québec, le 16 mai 1994

5921.1 FABIE CORNEAU

Christina Mitropoulos

Prenez avis que Christina Mitropoulos, domiciliée au 1400, Montcalm, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Christina Fengos.

Montréal, le 27 juin 1994

5921.1 *Le procureur de la requérante,*
JEAN BOUDREAU, notaire

Cindy Lavallée

Prenez avis que Carole Lavallée, en ma qualité de mère, domiciliée au 854, chemin Gauthier, La Plaine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Cindy Lavallée en celui de Cindy Beaumier Lavallée.

Saint-Lin, le 20 juin 1994

5921.1 CAROLE LAVALLÉE

Daniel Beaubien

Prenez avis que Daniel Beaubien, domicilié au 5057, rue Berri, appartement 207, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Daniel Duchesne.

Montréal, le 14 juillet 1994

93570-30-2 DANIEL BEAUBIEN

Daniel Latour

Prenez avis que Daniel Latour, domicilié au 371 C, Saint-Luc, Laval-des-Rapides, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Daniel Ladouccur.

Laval-des-Rapides, le 27 juin 1994

93545-30-2 DANIEL LATOUR

Danis Caron

Prenez avis que Danis Caron, domicilié au 5678, des Campanules, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Dany Caron.

Charlesbourg, le 29 juin 1994

93471-29-2 DANY CARON

Darrel-Day Guerrero-Ramos

Prenez avis que Marieta Ramos, en ma qualité de mère, domiciliée au 420A, Van Horne, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Darrel-Day Guerrero-Ramos en celui de Darrel-Day Guerrero.

Montréal, le 29 juin 1994

93445-29-2

MARIETA RAMOS

David-Ku, Ku

Prenez avis que Ja Uk, Ku, en ma qualité de père, domicilié au 2500, boulevard Cavendish, appartement 521, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de David-Ku, Ku en celui de David Sung Kyung, Ku.

Montréal, le 5 juillet 1994

93438-29-2

JA UK, KU

Eleonora Angelica Toth Meyer

Prenez avis que Eleonora Angelica Toth Meyer, domiciliée au 318, 7^e Avenue, appartement 2, Lachine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eleonora Angelica Toth Manay.

Lachine, le 16 juillet 1994

93607-30-2

ELEONORA A. TOTH MEYER

Elie Joseph Jacques Robert Lavigne

Prenez avis que Elie Joseph Jacques Robert Lavigne, domicilié au 224, route du Canton, Saint-Philippe-d'Argenteuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Guy Joseph Jacques Robert Lavigne.

Lachute, le 20 juin 1994

5921.1

GUY LAVIGNE

Eric, André, Joseph Nadeau

Prenez avis que Anick Deslauriers, en ma qualité de mère, domiciliée au 1354, rue Rolland, Verdun, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Eric, André, Joseph, Nadeau en celui de Jonathan, Eric, André, Joseph Nadeau.

Verdun, le 8 juillet 1994

93476-29-2

ANICK DESLAURIERS

Eric Steve Boutin

Prenez avis que Eric Steve Boutin, domicilié au 2065, rue Normand, Fleurimont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de John-Erick Steve Boutin.

Sherbrooke, le 6 juin 1994

5921.1

ERIC BOUTIN

Esprit, Saint-Eugénette Francoeur

Prenez avis que Esprit, Saint-Eugénette Francoeur, domiciliée au 7521, Jacques-Rousseau, Rivière-des-Prairies, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sarah Alexia Francoeur.

Montréal, le 5 juillet 1994

93615-30-2

ESPRIT, SAINT-EUGENETTE FRANCOEUR

Etienne Joseph Thibodeau

Prenez avis que Etienne Joseph Thibodeau, domicilié au 90, Melba, Châteauguay, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Steve Thibodeau.

Châteauguay, le 9 juillet 1994

93456-29-2

STEVE THIBODEAU

Ferdinand, Joseph Boutin

Prenez avis que Ferdinand, Joseph Boutin, domicilié au 98, rang Saint-Charles, Sainte-Sabine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Fernand, Joseph Boutin.

Lac-Etchemin, le 30 juin 1994

93592-30-2

FERNAND BOUTIN

Franka Seveigny

Prenez avis que Franka Seveigny, domiciliée au 204, Seignory, Pointe-Claire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Franka de Sévigné.

Pointe-Claire, le 14 juin 1994

5921.1

FRANKA SEVEIGNY

Frédéric Saulnier-Verreault

Prenez avis que Andrée Saulnier, en ma qualité de mère, domiciliée au 5948, chemin Saint-Isidore, Notre-Dame-de-Laterrière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Frédéric Saulnier-Verreault en celui de Frédéric Saulnier.

Notre-Dame-de-Laterrière, le 4 juin 1994

93457-29-2

ANDRÉE SAULNIER

Frédérique Scarfo-Orban

Prenez avis que Gauthier Orban, en ma qualité de père, domicilié au 94, des Îles-Percées, Boucherville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Frédérique Scarfo-Orban en celui de Frédéric Orban.

Boucherville, le 26 mai 1994

5921.1

GAUTHIER ORBAN

Géraldine LeBlanc

Prenez avis que Géraldine LeBlanc, domiciliée au 41, de la Montagne, Saint-Colomban, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Céline LeBlanc.

Saint-Colomban, le 7 juin 1994

5921.1

GÉRALDINE LEBLANC

Gerard Dawidowicz (Dab)

Prenez avis que Gerard Dawidowicz (Dab), domicilié au 548, Avenue Landsdowne, Westmount, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gerard Dawidowicz.

Montréal, le 23 juin 1994

93443-29-2

GERARD DAB

Gesseline Métivier

Prenez avis que Gesseline Métivier, domiciliée au 121, rue Meloche, appartement 2, Valleyfield, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghislaine Métivier.

Valleyfield, le 1^{er} juillet 1994

93447-29-2

GHISLAINE MÉTIVIER

Guy Alexandre Courtemanche Bélanger et Marie Manon Mélodie Courtemanche Bélanger

Prenez avis que Hélène Courtemanche, en ma qualité de mère, domiciliée au 524, Montpellier, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Guy Alexandre Courtemanche Bélanger et de Marie Manon Mélodie Courtemanche Bélanger en ceux de Guy Alexandre Bélanger et de Marie Manon Mélodie Bélanger.

Beauport, le 11 juillet 1994

93522-30-2

HÉLÈNE COURTEMANCHE

Hakim Lounés Méchouèk

Prenez avis que Nathalie Laliberté, en ma qualité de mère, domiciliée au 451, 4^e Rue Ouest, appartement 51, Senneterre, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Hakim Lounés Méchouèk en celui de Lounés Laliberté-Méchouèk.

Senneterre, le 22 juin 1994

5921.1

NATHALIE LALIBERTÉ

Hélène Thibault-Fortin

et

Jacinthe Brigitte Thibault-Fortin

Prenez avis que Hubert Fortin, en ma qualité de père, domicilié au 599, avenue Murray, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Hélène Thibault-Fortin et de Jacinthe Brigitte Thibault-Fortin en ceux de Hélène Thibault et de Brigitte Fortin.

Québec, le 17 juin 1994

5921.1

HUBERT FORTIN

Huynh The Hung

Prenez avis que Huynh The Hung, domicilié au 2925, Jean-Talon Ouest, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Wong Philip.

Montréal, le 20 juin 1994

5921.1

HUYNH THE HUNG

Irène, Adèle, Lilianne Villemaire

Prenez avis que Irène, Adèle, Lilianne Villemaire, domiciliée au 644, rue Brien, Laurentides, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Irène, Adèle, Eliane Villemaire.

Laurentides, le 20 juin 1994

5921.1

LILIANNE VILLEMAIRE

Irène Miky Desjardins

Prenez avis que Line Jourdain, en ma qualité de mère, domiciliée au 23 A, rue Plante, Port-Cartier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Irène Miky Desjardins en celui de Irène Miky Desjardins Jourdain.

Sept-Îles, le 30 juin 1994

93521-30-2

LINE JOURDAIN

Isaac Harry Struzer-Ballas

Prenez avis que Joy Struzer, en ma qualité de mère, domiciliée au 146, Roger-Pilon, Dollard-des-Ormeaux, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Isaac Harry Struzer-Ballas en celui de Isaac Harry Ballas.

Dollard-des-Ormeaux, le 11 juin 1994

5921.1

JOY STRUZER

Isabelle Esther Thibault

Prenez avis que Gérald Thibault, en ma qualité de père, domicilié au 558, de la Garde, Loretteville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Isabelle Esther Thibault en celui de Isabel Esther Thibault.

Loretteville, le 4 juillet 1994

93573-30-2

GÉRALD THIBAUT

Isabelle Ethier

Prenez avis que Lucille Leblanc, en ma qualité de mère, domiciliée au 1385, Georges-Vermette, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Isabelle Ethier en celui de Yzabel Leblanc.

Montréal, le 17 juin 1994

93462-29-2

LUCILLE LEBLANC

Jacques Georges Rivet

Prenez avis que Jacques Georges Rivet, domicilié au 4305, Bélanger, appartement 2, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jacques Georges Guévremont.

Montréal, le 23 juin 1994

93475-29-2

JACQUES RIVET

Jean-François Lavallée

Prenez avis que Lyne Brault, en ma qualité de mère, domiciliée au 15, place Saint-Aimé, Saint-Paul-de-Châteauguay, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jean-François Lavallée en celui de Jean-Philippe Lavallée.

Saint-Paul-de-Châteauguay, le 4 juillet 1994

93423-29-2

LYNE BRAULT

Jean Marie Raoul Ross

Prenez avis que Jean Marie Raoul Ross, domicilié au 100, rue du Carrefour, Grande-Rivière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean Marie Roméo Ross.

Grande-Rivière, le 6 juillet 1994

93593-30-2

RAOUL ROSS

**Jeanne Isabelle Riendeau
et
Roland Philippe Riendeau**

Prenez avis que Hélène Vallières, en ma qualité de mère, domiciliée au 49, rue Robert, Île-Bizard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Jeanne Isabelle Riendeau et de Roland Philippe Riendeau en ceux de Jeanne Isabelle Vallières Riendeau et de Roland Philippe Vallières Riendeau.

Île-Bizard, le 30 juin 1994

93609-30-2

HÉLÈNE VALLIÈRES

Jeannette Nathalie Ramos-Vasquez

Prenez avis que Olivia Ramos, en ma qualité de mère, domiciliée au 195-A, rue Jean-Talon Est, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jeannette Nathalie Ramos-Vasquez en celui de Jeannette Nathalie Vasquez-Ramos.

Montréal, le 7 juillet 1994

93458-29-2

OLIVIA RAMOS

Jessica Pilon

Prenez avis que Martine Doré, en ma qualité de mère, domiciliée au 177 B, 6^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessica Pilon en celui de Jessica Doré-Pilon.

Dorion, le 28 juin 1994

93390-29-2

*Les procureurs de la requérante,
MASSE & GROULX, avocats***Jessy Cardinal**

Prenez avis que Joanne Berthiaume, en ma qualité de mère, domiciliée au 90, rue Marcoux, Val-D'Or, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessy Cardinal en celui de Jessy Berthiaume Cardinal.

Val-D'Or, le 30 juin 1994

93400-29-2

JOANNE BERTHIAUME

Josée Lalonde

Prenez avis que Josée Lalonde, domiciliée au 5145, Bourbonnière, appartement 1, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Josée Cantin.

Montréal, le 22 mai 1994

5921.1

JOSÉE LALONDE

Joseph Adélarde Noël Létourneau

Prenez avis que Joseph Adélarde Noël Létourneau, domicilié au 96, route 232-E, Cabano, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Noël Létourneau.

Cabano, le 13 juillet 1994

93541-30-2

NOËL LÉTOURNEAU

Joseph Alain Vincent Chevrier

Prenez avis que Chantal Bélanger, en ma qualité de mère, domiciliée au 812, rue Chicoine, appartement 104, Dorion, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Alain Vincent Chevrier en celui de Joseph Alain Vincent Bélanger-Chevrier.

Dorion, le 8 juillet 1994

93473-29-2

CHANTAL BÉLANGER

Joseph Armand Michel Ringuette

Prenez avis que Joseph Armand Michel Ringuette, domicilié au 3285, Masson, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Armand Michel Ringuet.

Montréal, le 5 juillet 1994

93547-30-2

JOSEPH ARMAND MICHEL RINGUETTE

Joseph Claude Jean-Claude Charette

Prenez avis que Monique Savard, en ma qualité de mère, domiciliée au 57, rue Fournière, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph, Claude, Jean-Claude Charette en celui de Joseph, Claude, Jean-Claude Savard.

Gatineau, le 18 mai 1994

93472-29-2

MONIQUE SAVARD

Joseph Claude Raymond Caron

Prenez avis que Joseph Claude Raymond Caron, domicilié au 2521, rue des Hospitalières, Sillery, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Claude Rosemond Caron.

Sillery, le 11 juillet 1994

93477-29-2

ROSEMOND CARON

Joseph-Cyprien Bouchard

Prenez avis que Joseph-Cyprien Bouchard, domicilié au 563, Principale Ouest, Saint-Anaclet, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph-Cyprien-Gervais Bouchard.

Saint-Anaclet, le 22 juin 1994

5921.1

GERVAIS BOUCHARD

Joseph Emond Maurice Larivière

Prenez avis que Joseph Emond Maurice Larivière, domicilié au 17, John White, Kirkland, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Edmond Morris Larivière.

Montréal, le 21 juin 1994

93419-29-2

MAURICE LARIVIÈRE

Joseph Francis Salgado

Prenez avis que Joseph Francis Salgado, domicilié au 5060, Doherty, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Francis José Salgado.

Montréal, le 15 juillet 1994

93576-30-2

JOSEPH FRANCIS JOSÉ SALGADO

Joseph Gabriel Francis Jordane Paquette

Prenez avis que Christian Paquette, en ma qualité de père, domicilié au 119, montée Foisy, Beaux-Rivages, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Gabriel Francis Jordane Paquette en celui de Joseph Gabriel Francis Jordan Paquette.

Beaux-Rivages, le 6 juin 1994

5921.1

CHRISTIAN PAQUETTE

Joseph Gérard Irénée Lévesque

Prenez avis que Joseph Gérard Irénée Lévesque, domicilié au 50, 7^e Rue, Forestville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de René Lévesque.

Forestville, le 12 juillet 1994

93524-30-2

RENÉ LÉVESQUE

Joseph Omer Tye Lacombe

Prenez avis que Joseph Omer Tye Lacombe, domicilié au 10545, Saint-Bruno, Neufchâtel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de David Lacombe.

Québec, le 13 juin 1994

5921.1

OMER TYE LACOMBE

Joseph Gilles Damien Veilleux

Prenez avis que Marie Monique Line Veillette, en ma qualité de mère, domiciliée au 263, route 255, Wotton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Gilles Damien Veilleux en celui de Joseph Gilles Damien Veilleux Veillette.

Wotton, le 29 juin 1994

93479-29-2

LINE VEILLETTE

Joseph Ovila Chapleau

Prenez avis que Joseph Ovila Chapleau, domicilié au 165, place d'Youville, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bernard Chapleau.

Montréal, le 13 juin 1994

5921.1

BERNARD CHAPLEAU

Joseph-Michel-Sylvain Bouchard

Prenez avis que Joseph-Michel-Sylvain Bouchard, domicilié au 120, boulevard Quinn, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alexander-Joseph-Michel-Sylvain Bauhart.

Longueuil, le 21 juin 1994

5921.1

SYLVAIN BOUCHARD

Joseph Yves Alain Duranleau

Prenez avis que Joseph Yves Alain Duranleau, domicilié au 776, rue Mondor, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yves-Alain Duranleau.

Saint-Alphonse-de-Granby, le 16 juin 1994

93424-29-2

ALAIN DURANLEAU

Joseph Marc Bruno Kevin Favasuli-Young

Prenez avis que Marc Young, en ma qualité de père, domicilié au 2975, Blais, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Marc Bruno Kevin Favasuli-Young en celui de Kevin Young.

Brossard, le 30 juin 1994

93401-29-2

MARC YOUNG

Julien Canuel

Prenez avis que Sylvie Branchaud, en ma qualité de mère, domiciliée au 1415, Maurice-Cullen, Blainville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Julien Canuel en celui de Julien Branchaud.

Blainville, le 15 juillet 1994

93605-30-2

SYLVIE BRANCHAUD

Joseph, Marc, Helen M'Collough

Prenez avis que Joseph, Marc, Helen M'Collough, domicilié au 1721, Kennedy Sud, Linière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph, Marc, Hylens M'Collough.

Linière, le 14 juillet 1994

93569-30-2

HYLENS M'COLLOUGH

Justine Gonthier

Prenez avis que Carole Mathieu, en ma qualité de mère, domiciliée au 162, rue Principale, Sainte-Lucie-de-Beauregard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Justine Gonthier en celui de Justine Mathieu Gonthier

Sainte-Lucie-de-Beauregard, le 1^{er} juin 1994

93500-29-2

CAROLE MATHIEU

**Karine Malouin
et
Marie-Pier Malouin**

Prenez avis que Luc Malouin, en ma qualité de père, domicilié au 1300, Petit Saint-Esprit, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Karine Malouin et de Marie-Pier Malouin en ceux de Karine Bolduc-Malouin et de Marie-Pier Bolduc-Malouin.

Nicolet, le 23 juin 1994

93441-29-2

LUC MALOUGIN

Kasim Therrien

Prenez avis que Chantal Goulet, en ma qualité de mère, domiciliée au 27, La Rocaille, Victoriaville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Kasim Therrien en celui de Kassim Therrien.

Victoriaville, le 8 juin 1994

5921.1

CHANTAL GOULET

Kathrine Levy

Prenez avis que Kathrine Levy, domiciliée au 5922, André, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Kathrine Aasekjaer Levy.

Montréal, le 21 juin 1994

5921.1

KATHRINE LEVY

Khamphong Luangphakdy

Prenez avis que Khamphong Luangphakdy, domicilié au 1760, Préfontaine, appartement 24, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Keveen Luangphakdy.

Montréal, le 14 juillet 1994

93554-30-2

KHAMPHONG LUANGPHAKDY

Lawrence Morton Garmaise

Prenez avis que Lawrence Morton Garmaise, domicilié au 2051, avenue Connaught, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laurel Albaire Wolfhansen.

Montréal, le 7 juillet 1994

93455-29-2

LAWRENCE MORTON GARMAISE

Linda Bonnier

Prenez avis que Linda Bonnier, domiciliée au 3231, rue Lafontaine, Tracy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tanya Bonnier.

Sorel, le 10 juin 1994

93391-29-2

LINDA BONNIER

Lisa-Carole Coté

Prenez avis que Céline Boucher, en ma qualité de mère, domiciliée au 313, 47^e Rue Ouest, appartement 7, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Lisa-Carole Coté en celui de Lisa Boucher.

Québec, le 20 juillet 1994

93449-29-2

CÉLINE BOUCHER

Lisette Beaulieu

Prenez avis que Lisette Beaulieu, domiciliée au 295, rue Harvey, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Dominique Beaulieu.

Granby, le 5 juillet 1994

93418-29-2

LISETTE BEAULIEU

Louis Miguel Roy

Prenez avis que Louis Miguel Roy, domicilié au 6762, Christophe-Colomb, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Louis Miguel Laurin Mejias.

Montréal, le 23 juin 1994

93555-30-2

MIGUEL ROY

Luc, André, Frédéric O'Reilly

Prenez avis que Eveline Kinet, en ma qualité de mère, domiciliée au 1422, rue Aylwin, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Luc, André, Frédéric O'Reilly en celui de Luc, André, Frédéric, Kinet O'Reilly.

Montréal, le 6 juin 1994

93397-29-2

Les procureurs de la requérante,
LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND

Luca Pedalino

Prenez avis que Franca Infantino, en ma qualité de mère, domiciliée au 6040, Maurice-Duplessis, Montréal-Nord, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Luca Pedalino en celui de Lucangelo Pedalino.

Montréal-Nord, le 13 juin 1994

5921.1 FRANCA INFANTINO

Lucie Salvat

Prenez avis que Lucie Salvat, domiciliée au 113A, du Marché, Valleyfield, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lucie Fournier.

Valleyfield, le 27 juin 1994

93444-29-2 LUCIE SALVAS

Magali Maude Bernier-Bornais

Prenez avis que Monique Bernier, en ma qualité de mère, domiciliée au 174, Blanchet, Amqui, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Magali Maude Bernier-Bornais en celui de Magali Maude Bornais.

Amqui, le 20 juin 1994

5921.1 MONIQUE BERNIER

Magdalena Barbara Tomczak

Prenez avis que Magdalena Barbara Tomczak, domiciliée au 42, impasse des Lilas, appartement 8, Hull, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Magdalcyne Rayner.

Hull, le 22 juin 1994

5921.1 MAGDALENA BARBARA TOMCZAK

Male Corobow

Prenez avis que Male Corobow, domiciliée au 2255, Saint-Mathieu, appartement 107, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Merle Corobow.

Montréal, le 12 juillet 1994

93603-30-2 MERLE COROBOW

Malek Goulamhousen

Prenez avis que Malek Goulamhousen, domicilié(e) au 1475, Antoine-Deat, appartement 6, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Maléka Goulamhousen.

Montréal, le 28 juin 1994

93520-30-2 MALEK GOULAMHOUSSEN

Marc Joseph Donegan Ducharme

Prenez avis que Marc Joseph Donegan Ducharme, domicilié au 1460, chemin Vancourt, Ayer's Cliff, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marc Joseph Donegan.

Magog, le 7 juin 1994

5921.1 MARC DUCHARME

Marc (Philip) Hébert

Prenez avis que Marc (Philip) Hébert, domicilié au 24, route Saint-Denys-Garneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marc (Philip) H. Lelièvre.

Québec, le 8 juin 1994

93427-29-2 MARC H. LELIÈVRE

Marcel Marquis

Prenez avis que Marcel Marquis, domicilié au 251, des Forgerons, Tadoussac, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Michel Marquis.

Tadoussac, le 22 juin 1994

5921.1 MARCEL MARQUIS

Marco Desloges-Raymond

Prenez avis que Sylvie Desloges, en ma qualité de mère, domiciliée au 265, chemin des Sables, Martinville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marco Desloges-Raymond en celui de Marco Raymond.

Martinville, le 20 juin 1994

93546-30-2 SYLVIE DESLOGES

Mariane, Kristine O'Reilly

Prenez avis que Eveline Kinet, en ma qualité de mère, domiciliée au 1422, rue Aylwin, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marianne, Kristine O'Reilly en celui de Marianne, Kristine Kinet O'Reilly.

Montréal, le 6 juin 1994

93399-29-2
Les procureurs de la requérante,
LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND

Marie Gizelle Fernande Lebel

Prenez avis que Marie Gizelle Fernande Lebel, domiciliée au 6, Coulonge, Fort-Coulonge, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gisèle Marie Fernande Lebel.

Fort-Coulonge, le 12 juillet 1994

93530-30-2

GISÈLE LABEL

Marie Jeannine Andrée Turcotte

Prenez avis que Marie Jeannine Andrée Turcotte, domiciliée au 574, Saint-Jean, appartement 3, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Jeannine Audrey Turcotte.

Longueuil, le 28 juin 1994

93470-29-2

ANDRÉE TURCOTTE

Marie Jeanine Danielle Doré-Fréchette

Prenez avis que Marie Jeanine Danielle Doré-Fréchette, domiciliée au 2608, rue Daudet, Mascouche, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Danielle Fréchette.

Mascouche, le 14 juin 1994

5921.1

DANIELLE DORÉ-FRÉCHETTE

Marie-Josée Ménard

Prenez avis que Angèle Sage, en ma qualité de mère, domiciliée au 273, chemin Baldwin, Coaticook, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Josée Ménard en celui de Marie-Josée Sage.

Coaticook, le 18 avril 1994

93566-30-2

ANGÈLE SAGE

Marie, Judith, Monique, Anne Griffin

Prenez avis que Marie, Judith, Monique, Anne Griffin, domiciliée au 8080, Nantes, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Judith, Monique, Ann Griffin.

Brossard, le 20 mai 1994

5921.1

ANN GRIFFIN

Marie Lucia Élise Lauzon

Prenez avis que Marie Lucia Élise Lauzon, domiciliée au 277, rang Île-aux-Castors, Saint-Ignace-de-Loyola, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lise Lauzon.

Saint-Ignace-de-Loyola, le 30 juin 1994

93544-30-2

LISE LAUZON

Marie Lucienne Françoise Thérèse Tremblay

Prenez avis que Marie Lucienne Françoise Thérèse Tremblay, domiciliée au 8575, chemin Lake, North Hatley, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Thérèse Lamy.

North Hatley, le 11 juillet 1994

93523-30-2

THÉRÈSE LAMY

Marie, Michelle Gagnon, Giroux

Prenez avis que Julie Gagnon, en ma qualité de mère, domiciliée au 85, rue Alfred-Poulin, Baie-Comeau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie, Michelle Gagnon, Giroux en celui de Marie-Michelle Giroux.

Baie-Comeau, le 20 juin 1994

93594-30-2

JULIE GAGNON

Marie Monique Claudia Deschênes

Prenez avis que Marie Brigitte Laïla Deschênes, en ma qualité de mère, domiciliée au 3640, rue Sainte-Ursule, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Monique Claudia Deschênes en celui de Marie Monique Claudia Deschênes Tremblay.

Jonquière, le 15 juin 1994

5921.1

LAÏLA DESCHÊNES

Marie Monique Rita Manseau

Prenez avis que Marie Monique Rita Manseau, domiciliée au 2268, place Valois, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joanna Marie Monique Rita Maroulis.

Laval, le 28 juin 1994

93557-30-2

JOANNA MAROULIS

Marie-Noël Elysaabeth Jutras

Prenez avis que Marie Aline Isabelle Côté, en ma qualité de mère, domiciliée au 635, rue Saint-Jean, appartement 1, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Noël Elysaabeth Jutras en celui de Marie-Noëlle Elysaabeth Côté Jutras.

Drummondville, le 6 juillet 1994

93425-29-2

ISABELLE CÔTÉ

Marie Rolande Diane Côté

Prenez avis que Marie Rolande Diane Côté, domiciliée au 3450, rue Drummond, appartement 317, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Rolane Diane Simard.

Montréal, le 29 juin 1994

93385-29-2

MARIE ROLANDE DIANE CÔTÉ

Marie Rose-Aimée Tremblay

Prenez avis que Marie Rose-Aimée Tremblay, domiciliée au 2143, rue Giroux, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mariette Tremblay.

Jonquière, le 14 juillet 1994

93571-30-2

MARIETTE TREMBLAY

Marie-Rose-Alfrance Tremblay

Prenez avis que Marie-Rose-Alfrance Tremblay, domiciliée au 116, rang Saint-Laurent, Baie-Saint-Paul, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Roselle-France Tremblay.

Beauport, le 18 juillet 1994

93606-30-2

ROSE-ALFRANCE TREMBLAY

Marlène Beaudoin

Prenez avis que Marlène Beaudoin, domiciliée au 1154, chemin Gosford, Saint-Julien, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marleyne Beaudoin.

Saint-Julien, le 8 juin 1994

5921.1

MARLÈNE BEAUDOIN

Marrin Canall

Prenez avis que Marrin Canall, domicilié au 4700, avenue Bonavista, appartement 210, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marrin Canell.

Montréal, le 20 juin 1994

5921.1

MARRIN CANALL

Martine Marie Jose Savard

Prenez avis que Martine Marie Jose Savard, domiciliée au 3231, D'Amours, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Martine Marie Josée Savard.

Sainte-Foy, le 22 juin 1994

93440-29-2

JOSE SAVARD

Mehrbono Gezelbash

Prenez avis que Mehrbono Gezelbash, domicilié au 350, Prince Arthur Ouest, appartement 721, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bany Bash.

Montréal, le 23 juin 1994

93384-29-2

MEHRBONO GEZELBASH

Mélanie Benoît

Prenez avis que Liette Lavigne, en ma qualité de mère, domiciliée au 154, Viger, Stoke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Mélanie Benoît en celui de Valérie Marie Mélanie Benoît.

Stoke, le 21 juin 1994

5921.1

LIETTE LAVIGNE

Mélanie Dufour

Prenez avis que Mélanie Dufour, domiciliée au 1588, Baker, Chambly, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mélanie Bénard.

Chambly, le 11 juillet 1994

93518-30-2

MÉLANIE DUFOUR

Melissa Maria De Michele

Prenez avis que Domenica Pisano, en ma qualité de mère, domiciliée au 8310, Centrale, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Melissa Maria De Michele en celui de Melissa Maria Pisano De Michele.

LaSalle, le 6 juillet 1994

93556-30-2

DOMENICA PISANO

Michaël Martin-Brodeur

Prenez avis que Luc Martin, en ma qualité de père, domicilié au 33, Orléans, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Michaël Martin-Brodeur en celui de Michaël Martin.

Granby, le 21 juin 1994

5921.1

LUC MARTIN

Michael Isadore Cawlishaw

Prenez avis que Elaine Larochelle, en ma qualité de mère, domiciliée au 378, Elaine, appartement 2, Fabreville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Michael Isadore Cawlishaw en celui de Michel Larochelle.

Fabreville, le 16 juin 1994

93469-29-2

ELAINE LAROCHELLE

Michel Lefebvre

Prenez avis que Michel Lefebvre, domicilié au 484, rue Lafleur, Vaudreuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Michel Conrad Paul Gagnon.

Vaudreuil, le 20 juin 1994

5921.1

MICHEL LEFEBVRE

Michelle Bergeron

Prenez avis que Michelle Bergeron, domiciliée au 171, Bourassa, Saint-Luc, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Micheline Bergeron.

Saint-Luc, le 16 juin 1994

93543-30-2

MICHELLE BERGERON

Monique Seaborn

Prenez avis que Monique Seaborn, domiciliée au 3341, René-Vigneron, appartement 3, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jocelyne Seaborn.

Québec, le 7 juin 1994

5921.1

JOCELYNE SEABORN

Myrielle-Léonne Barbe

Prenez avis que Myrielle-Léonne Barbe, domiciliée à R.R.1, Gracefield, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Murielle-Léonne Barbe.

Gracefield, le 21 juin 1994

93437-29-2

MURIELLE BERTRAND

Nancy Chin

Prenez avis que Nancy Chin, domiciliée au 2500, Augustin-Cantin, appartement 6, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nancy Ménard.

Montréal, le 30 juin 1994

93379-29-2

NANCY CHIN

Nicole Raharimalala

Prenez avis que Nicole Raharimalala, domiciliée au 7065, avenue Shelley, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nicole Léong.

Montréal, le 11 juillet 1994

93501-29-2

NICOLE RAHARIMALALA

Que Khanh, Lam Tu

Prenez avis que Que Khanh, Lam Tu, domiciliée au 5604, Lavoie, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anaïs Que Khanh Lam.

Montréal, le 11 juin 1994

93415-29-2

LAM, QUE KHANH

Quoc-Tai Huynh

Prenez avis que Quoc-Tai Huynh, domicilié au 1357, 6^e Avenue, Saint-Georges-Ouest, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Quoc-Tai Pierre Huynh.

Saint-Georges de Beauce, le 21 juin 1994

93461-29-2

QUOC-TAI (PIERRE) HUYNH

René Léopold Labine

Prenez avis que René Léopold Labine, domicilié au 6, Coulonge, Fort-Coulonge, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Léo-Paul René Labine.

Fort-Coulonge, le 29 juin 1994

93468-29-2

LÉO-PAUL LABINE

René, Tristan-Charles Barbier

Prenez avis que René, Tristan-Charles Barbier, domicilié au 331, Allain Court, Sturgeon Falls, Ontario, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tristan, René Vaillancourt.

Sturgeon Falls, le 30 juin 1994

93386-29-2

TRISTAN VAILLANCOURT

Rhéal Guay

Prenez avis que Rhéal Guay, domicilié au 130, des Professeurs, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Réal Guay.

Granby, le 12 juillet 1994

93525-30-2

RÉAL GUAY

Richard Maurice-Maxime Desjardins

Prenez avis que Lyne Ippersiel, en ma qualité de mère, domiciliée au 16, Gentilly, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Richard Maurice-Maxime Desjardins en celui de Richard Maurice-Maxime Ippersiel.

Gatineau, le 14 juillet 1994

93519-30-2

LYNE IPPERSIEL

Roger Abou-Jaoudé

Prenez avis que Roger Abou-Jaoudé, domicilié au 1242, du Relais, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roger Jody.

Laval, le 19 juillet 1994

93604-30-2

ROGER ABOU-JAOUDE

Rosina Drouin

Prenez avis que Rosina Drouin, domiciliée au 8, rue Sainte-Madeleine, Saint-André-Avellin, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rosina Derouin.

Saint-André-Avellin, le 20 juin 1994

5921.1

ROSINA DEROUIN

Rouzbeh Amjadi Shad

Prenez avis que Rouzbeh Amjadi Shad, domicilié au 9660, Lajeunesse, appartement 29, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rudy Mc Shad.

Montréal, le 15 juin 1994

5921.1

ROUZBEH AMJADI SHAD

Samuel Daigle

Prenez avis que France Daigle, en ma qualité de mère, domiciliée au 16119, rue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Samuel Daigle en celui de Samuel Daigle Beaupré.

Saint-Hyacinthe, le 7 juin 1994

5921.1

FRANCE DAIGLE

Sarah Bédard

Prenez avis que Julie Després, en ma qualité de mère, domiciliée au 1560, Marie-Victorin, appartement 2, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sarah Bédard en celui de Sarah Després.

Longueuil, le 27 juin 1994

93434-29-2

JULIE DESPRÉS

Sarah Yiddy Wieder

Prenez avis que Pinchus Wieder, en ma qualité de père, domicilié au 5597, Hutchison, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sarah Yiddy Wieder en celui de Sarah Yitty Wieder.

Montréal, le 5 juillet 1994

93478-29-2

PINCHUS WIEDER

Sidalise Jean Philippe

Prenez avis que Sidalise Jean Philippe, domiciliée au 186, Maisonneuve Est, appartement 6, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lyse Myriame Jean Philippe.

Montréal, le 11 juillet 1994

93542-30-2

SIDALISE JEAN PHILIPPE

Simon Dabaté

Prenez avis que Manon Hélie, en ma qualité de mère, domiciliée au 7005, 17^e Avenue, Laval-Ouest, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Simon Dabaté en celui de Simon Hélie.

Laval, le 6 juillet 1994

93575-30-2

MANON HÉLIE

Simon, Roger, Joseph Courchesne-Boileau

Prenez avis que Sylvie Boileau, en ma qualité de mère, domiciliée au 2640, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Simon, Roger, Joseph Courchesne-Boileau en celui de Simon, Roger, Joseph Boileau-Courchesne.

Saint-Hyacinthe, le 23 juin 1994

5921.1

SYLVIE BOILEAU

Sonia Ménard

Prenez avis que Sonia Ménard, domiciliée au 273, chemin Baldwin, Stanhope, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sonia Sage.

Coaticook, le 18 avril 1994

93567-30-2

SONIA MÉNARD

Sophie Elisabeth Dugas

Prenez avis que Chantal Plouffe, en ma qualité de mère, domiciliée au 46, Lachance, Repentigny, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sophie Elisabeth Dugas en celui de Sophie Elisabeth Dugas Plouffe.

Repentigny, le 10 juin 1994

5921.1

CHANTAL PLOUFFE

Stanislaw Niewiedzial

Prenez avis que Stanislaw Niewiedzial, domicilié au 670, croissant Saville, Greenfield Park, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Stanislaw Nosal.

Greenfield Park, le 14 juillet 1994

93577-30-2

STANISLAW NIEWIEDZIAL

Stéphanie Ménard

Prenez avis que Angèle Sage, en ma qualité de mère, domiciliée au 273, chemin Baldwin, Coaticook, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Stéphanie Ménard en celui de Stéphanie Sage.

Coaticook, le 18 avril 1994

93565-30-2

ANGÈLE SAGE

Sylvain Demers

Prenez avis que Linda Denny, en ma qualité de mère, domiciliée au 564, Saint-Pierre, Pabos, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sylvain Demers en celui de Sylvain Denny-Demers.

Montréal, le 29 juin 1994

93439-29-2

LINDA DENNENY

Sylvestre José Tidiane Manga

Prenez avis que Sylvestre José Tidiane Manga, domicilié au 840, Calixa-Lavallée, appartement 6, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvestre José Tidiane Dominickson.

Ce changement affectera aussi Karen Shirley Manga et Jessica Tracy Manga.

Québec, le 7 juillet 1994

93388-29-2

SYLVESTRE JOSÉ TIDIANE MANGA

Sylvie Gagnon

Prenez avis que Sylvie Gagnon, domiciliée au 65, Saint-Vallier Est, appartement 405, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvie Roy.

Québec, le 23 juin 1994

5921.1

SYLVIE GAGNON

Tania Bisson

Prenez avis que Louise Tardif, en ma qualité de mère, domiciliée au 1305, Dahlia, Saint-Gérard-Majella, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Tania Bisson en celui de Tania Tardif.

Saint-Gérard-Majella, le 23 juin 1994

5921.1

LOUISE TARDIF

Vatsana Luangphakdy

Prenez avis que Vatsana Luangphakdy, domiciliée au 1760, Préfontaine, appartement 24, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Vanessa Luangphakdy.

Montréal, le 14 juillet 1994

93553-30-2

VATSANA LUANGPHAKDY

Venant Hitimana

Prenez avis que Venant Hitimana, domicilié au 8, Radisson, appartement 212, Hull, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Steve Prince De Cliff.

Hull, le 20 juin 1994

5921.1

VENANT HITIMANA

Veronique Marie Lepage

Prenez avis que Veronique Marie Lepage, domiciliée au 240, Joseph-Isabelle, appartement 403, Vanier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bernadette Lepage.

Saint-Georges de Beauce, le 23 juin 1994

93431-29-2

VERONIQUE MARIE LEPAGE

Véronique Pelland

Prenez avis que Véronique Pelland, domiciliée au 76, Gignac, Repentigny, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Véronique Bannon.

Repentigny, le 7 juillet 1994

93574-30-2

VÉRONIQUE PELLAND

Victoria Ann Tomczak-Payer

Prenez avis que Magdalena Barbara Tomczak, en ma qualité de mère, domiciliée au 42, impasse des Lilas, appartement 8, Hull, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Victoria Ann Tomczak-Payer en celui de Carollyne Rayner-Payer.

Hull, le 22 juin 1994

5921.1

MAGDALENA BARBARA TOMCZAK

Vincent Guay

Prenez avis que Sylvie Dallaire, en ma qualité de mère, domiciliée au 1141, Dufresne, Saint-Félicien, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le prénom de Vincent Guay en celui de William Guay.

Saint-Félicien, le 13 avril 1994

5921.1

SYLVIE DALLAIRE

Vincent, Joseph Thivierge

Prenez avis que Vincent, Joseph Thivierge, domicilié au 37, boulevard Saint-Majorique, Fontenelle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de André Joseph Vincent Thivierge.

Cap-Rouge, le 30 juin 1994

5921.1

VINCENT THIVIERGE

Wahba Wahba

Prenez avis que Wahba Wahba, domicilié au 2110, rue Cushing, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Richard Meleika Wahba.

Montréal, le 30 juin 1994

93474-29-2

WAHBA WAHBA

Wendy Karina Vazquez-Ramos

Prenez avis que Olivia Ramos, en ma qualité de mère, domiciliée au 195-A, rue Jean-Talon Est, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Wendy Karina Vazquez-Ramos en celui de Wendy Karina Vasquez-Ramos.

Montréal, le 7 juillet 1994

93459-29-2

OLIVIA RAMOS

**Yannick Langlois-Plante
Marilène Langlois-Plante**

Prenez avis que Mario Plante, en ma qualité de père, domicilié au 545, Ménard, Sainte-Cécile-de-Milton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Yannick Langlois-Plante et de Marilène Langlois-Plante en ceux de Yannick Plante et de Marilène Plante.

Sainte-Cécile-de-Milton, le 6 juillet 1994

93450-29-2

MARIO PLANTE

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution — Demandes de****1864-2405 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1864-2405 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 23 juin 1994

93510

Le président,
GILLES BEAULIEU

2332-3595 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2332-3595 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 15 juillet 1994

93612

La procureure de la compagnie,
MARIE-ANDRÉE ROY, *avocate*

2432-9476 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2432-9476 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 11 juillet 1994

93508

Le procureur de la compagnie,
RONALD RHÉAUME, C.A.

2534-4722 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2534-4722 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 10 juin 1994

93558

Le procureur de la compagnie,
SYLVAIN DUFOUR, *avocat*

2547-5062 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la corporation « 2547-5062 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 31 janvier 1994

93531

Le secrétaire-trésorier,
MARTIAL DION

2547-5062 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2547-5062 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 31 janvier 1994

93614

Le secrétaire-trésorier,
MARTIAL DION

2628-7128 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2628-7128 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93589

Le président,
M. TAING SOK HEANG

2740-6453 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2740-6453 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 14 juillet 1994

93515

Pour la compagnie,
MICHEL PARÉ

2746-5590 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2746-5590 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 22 mars 1994

93563

Le président,
MARCEL GARNEAU

2751-7580 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2751-7580 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 11 juillet 1994

93507

Le procureur de la compagnie,
MARIE-JOSÉE BOUCHARD, *avocat*

2840-4218 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2840-4218 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 11 juillet 1994

93514

Le président,
EVAN GIRARD

3104-0272 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 3104-0272 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 juillet 1994

93583

Le procureur de la compagnie,
ANNA ZAMPINI

2852-7570 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2852-7570 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Donnacona, le 15 juin 1994

93601

Le président,
CLAUDE LABBÉ

9000-5992 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 9000-5992 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 juillet 1994

93581

Le procureur de la compagnie,
ANNA ZAMPINI

2945-4055 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2945-4055 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Assomption, le 22 juin 1994

93559

La présidente,
LUCIE DUMAS RENAUD

9000-6024 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 9000-6024 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 juillet 1994

93580

Le procureur de la compagnie,
ANNA ZAMPINI

2961-5283 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2961-5283 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlemagne, le 14 juillet 1994

93610

Le président,
MICHEL BRIEN

ACIER M.A.S. INC.

Prenez avis que la compagnie « ACIER M.A.S. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 14 juillet 1994

93585

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ JEAN, notaire

3095-4119 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 3095-4119 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 juillet 1994

93582

Le procureur de la compagnie,
ANNA ZAMPINI

ALIMENTATION ADRIEN PRONOVOST INC.

Prenez avis que la compagnie « ALIMENTATION ADRIEN PRONOVOST INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 12 juillet 1994

93535

L'administrateur,
ADRIEN PRONOVOST

ASTRO-GLACE INC.

Prenez avis que la compagnie «ASTRO-GLACE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 11 juillet 1994

93504

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE SMITH, *notaire*

AU SALON DE L'ÉLÉGANTE (LA MALBAIE) INC.

Prenez avis que la compagnie «AU SALON DE L'ÉLÉGANTE (LA MALBAIE) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1994

93596

Le vice-président,
DANIEL SÉNÉCHAL

C.G. EXPRESS INC.

Prenez avis que la compagnie «C.G. EXPRESS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gatineau, le 11 juillet 1994

93509

La présidente,
CÉLINE HOTTE

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT HE SHENG INC.

Prenez avis que la compagnie «COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT HE SHENG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93590

Le président,
M. HUYNH CHI HUNG

CONCEPTION GRAPHIQUE FOURNIER ET LAMOUREUX INC.

Prenez avis que la compagnie «CONCEPTION GRAPHIQUE FOURNIER ET LAMOUREUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 4 juillet 1994

93599

Le président,
GUY FOURNIER

CONFECTION CINQ ÉTOILES INC.

Prenez avis que la compagnie «CONFECTION CINQ ÉTOILES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93588

Le président,
M. LY SIV LUONG

CONSTRUCTION LESSARD & LETENDRE INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION LESSARD & LETENDRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile-le-Grand, le 12 juillet 1994

93503

Les procureurs de la compagnie,
LABONTÉ, NORMANDIN & ASSOCIÉS

CONTROCLAN INC.

Prenez avis que la compagnie «CONTROCLAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 avril 1994

93598

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

CORPORATION D'INVESTISSEMENT JAY-EL-JAY JAY-EL-JAY INVESTMENT CORPORATION

Prenez avis que la corporation «CORPORATION D'INVESTISSEMENT JAY-EL-JAY — JAY-EL-JAY INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 juillet 1994

93540

Les procureurs de la corporation,
CHAÏT AMYOT, *avocats*

COUTURES EXCLUSIVES INC. EXCLUSIVES STICHING INC.

Prenez avis que la compagnie «COUTURES EXCLUSIVES INC. — EXCLUSIVES STICHING INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 1^{er} juillet 1994

93533

Le procureur de la compagnie,
FRANCE VALIQUETTE, *notaire*

DÉPANNEUR SODYNA INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR SODYNA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93587

Le président,
M. LY SOKHA

ENTREPRISES COMPUTRONIQUE INTERNATIONALE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES COMPUTRONIQUE INTERNATIONALE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1994

93578

Le président,
BERNIE CHIN KEUNG NG

ÉPICERIE HENG HENG CHANCHHAYA INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉPICERIE HENG HENG CHANCHHAYA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93586

Le président,
M. SO SEANG

EXCAVATION A. ST-PIERRE INC.

Prenez avis que la compagnie «EXCAVATION A. ST-PIERRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cowansville, le 12 juillet 1994

93527

Les procureurs de la compagnie,
PARADIS, CHAMPOUX

FILION, ROBERT & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «FILION, ROBERT & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 22 mars 1994

93562

Le président,
MARCEL GARNEAU

GALERIE 3 POINTS ART CONTEMPORAIN INC.

Prenez avis que la compagnie «GALERIE 3 POINTS ART CONTEMPORAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93532

La présidente,
JOCELYNE AUMONT

GENI-DEV INC.

Prenez avis que la compagnie «GENI-DEV INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 juin 1994

93512

Le président,
JEAN-FRANÇOIS BRUNET

GESTION COURCHEVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION COURCHEVAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 juin 1994

93564

Le président,
BRIAN PAQUET

GESTION JACBC INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION JACBC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Saint-Charles, le 4 juillet 1994

93548

Le président,
ANDRÉ BLANCHET

GESTION PIERRE LANDRY INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION PIERRE LANDRY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 11 juillet 1994

93528

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER, DION

**IMMEUBLE R.M.L. INC.
R.M.L. REALTY INC.**

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLE R.M.L. INC. — R.M.L. REALTY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mai 1994

93561

Les procureurs de la compagnie,
LENGVARI BRAMAN

**IMMEUBLES BOKER LTÉE
BOKER REALTIES LTD.**

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES BOKER LTÉE — BOKER REALTIES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mai 1994

93537

Les procureurs de la compagnie,
CHAÏT AMYOT, *avocats*

LA CONCORDE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LA CONCORDE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 juillet 1994

93597

Le secrétaire de la compagnie,
MICHAEL GALLETTI

**LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT TABOR
TABOR INVESTMENT CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie «LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT TABOR — TABOR INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mai 1994

93538

Les procureurs de la compagnie,
CHAÏT AMYOT, *avocats*

LE CENTRE DU TROUSSEAU ESTRIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CENTRE DU TROUSSEAU ESTRIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 12 juillet 1994

93511

Le procureur de la compagnie,
MAURICE LALIBERTÉ, *notaire*

LÉONARD GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie «LÉONARD GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 juillet 1994

93572

La secrétaire de la compagnie,
COLOMBE GAGNON

LES FORESTERIES GIRARD & LINDSAY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES FORESTERIES GIRARD & LINDSAY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Monique, le 8 juillet 1994

93539

Le président,
ROGER GIRARD

LES GESTIONS SIROIS-LAHAIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS SIROIS-LAHAIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 5 juillet 1994

93600

La présidente,
MONIQUE LAHAIE

LES IMMEUBLES BACCAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BACCAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lakefield, le 30 juin 1994

93549

Le président,
EMILIEN MACCABÉE

LES MODES OCÉANIQUES INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MODES OCÉANIQUES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 juin 1994

93591

Le président,
M. TAING HUOT

LES PÉTROLES G.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PÉTROLES G.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 1994

93505

Le secrétaire de la compagnie,
GILLES PRÉVOST

LES TRANSPORTS CARO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES TRANSPORTS CARO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Anne-des-Monts, le 30 juin 1994

93595

Le président,
RONALD COULOMBE

LES TROTTOIRS ET CHAÎNE ABITIBI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES TROTTOIRS ET CHAÎNE ABITIBI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dubuisson, le 1^{er} juin 1994

93513

Pour la compagnie,
GHISLAINE TRUDEL

MÉDIA OFFSET INC.

Prenez avis que la compagnie «MÉDIA OFFSET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 avril 1994

93602

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

NETTOYEURS G.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «NETTOYEURS G.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 juin 1994

93534

Les procureurs de la compagnie,
MANNELLA ET ASSOCIÉS

R.E. STEWART CONSTRUCTION CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «R.E. STEWART CONSTRUCTION CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 11 juillet 1994

93536

Le procureur de la compagnie,
MICHEL JACOB, avocat

R.M.W. TRAITEUR INC.

Prenez avis que la compagnie «R.M.W. TRAITEUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 10 juin 1994

93516

Le président,
WILLIAM CARLSEN

SECOURS AUX HANDICAPÉS D'AFRIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «SECOURS AUX HANDICAPÉS D'AFRIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno, le 5 juillet 1994

93529

L'administrateur,
PAUL PERREAULT

TECHNOLOGIES GRANBY INC.

Prenez avis que la compagnie «TECHNOLOGIES GRANBY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1994

93506

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST,
société en nom collectif

THERMO POMPE DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «THERMO POMPE DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 17 juin 1994

93584

La présidente,
COLETTE BANVILLE

TRANSPORT P. RACICOT INC.

Prenez avis que la compagnie « TRANSPORT P. RACICOT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 15 juillet 1994

93560

Le président,
PATRICK RACICOT

WAGONLINE 2000 INTERNATIONAL INC.

Prenez avis que la compagnie « WAGONLINE 2000 INTERNATIONAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 13 juin 1994

93579

Le président,
GEORGES RAYMOND

Coopératives — Loi sur les**ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE L'AQUEDUC DE LA RIVIÈRE AUX GLAISES**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie vous avise, conformément à l'article 188 de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1993.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

La directrice,
Direction des coopératives,
CHRISTINE ELLEFSEN

5934

Curateur public — Loi sur le**Avis de qualité**

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamés:

Nom	Domicilié	Date du décès
THIVIERGE, Lorraine	3855, Rosemont, appartement 203, Montréal	1994 04 18

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

AUCLAIR, Roger	5010, Ontario Est, appartement 101, Anjou	1994 06 11
BERGERON, Michel	2630, Frontenac, appartement 2, Montréal	1994 04 17
BRENNER, Margaret	3455, Stanley, appartement 509, Montréal	1994 05 08
BULAC, Ion	3359, Sainte-Catherine Est, appartement 8, Montréal	1994 05 25
DOJCINOVIC, Branka	7431, Kingsley, appartement 1103, Côte Saint-Luc	1994 05 20
GENDRON, Claude	241, Saint-Louis, Sainte-Thérèse	introuvable
LABRIE, Bruno	Saint-Hubert Lamy, Comté Rivière-du-Loup	introuvable
LACASSE, J.F. Victor	375, Christin, appartement 3, Montréal	1994 04 01
LEGRAND, Alexandre	915, Clark, Montréal	1994 03 12
LEMELIN, Jacques	2027, Saint-Timothée, Montréal	1994 05 11
MINEAU, Jean-Marie	Grand Capsa, Pont-Rouge	1994 02 21
PICARD, Claude	8015, Chabot, appartement 3, Montréal	1993 12 21

3° Les coupons et obligations émis par les municipalités, les villes et les sociétés privées qui n'ont pas été réclamés dans les trois ans après leur date d'échéance:

LANORAIE D'AUTRAY
SAINTE-MARIE-MADELEINE

VILLAGE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Nom	Domicilié	Date du décès
-----	-----------	---------------

4° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

ALDO RIVELLI INC.	AMÉNAGEMENT H.B.M.C. INC.	
DONAT LÉGER INC.	LA CIE QUÉBÉCOISE LAROVEL LTÉE	

2° Successions non réclamées:

Nom	Domicilié	Date du décès
ARSENAULT, Bona	1041, Marguerite-Bourgeois, Sillery	1993 07 04
BÉLANGER, Daniel	4180, 50 ^e Rue, appartement 3, Montréal	1993 11 26
BÉLISLE, Estelle	33, place Neptunc, Marieville	1994 01 13
BÉRARD, Denis	3849, Lavérendrye, Laval	1994 04 19
BLONDIN, Kenneth	6630, Pie IX, appartement 1, Montréal	1994 02 02
BOULET, Oscar	3410, François-Perreault, appartement 3, Montréal	1993 10 01
BRIDGES, Ernest Charles	2835, Du Manoir, appartement 607, Sherbrooke	1994 02 06
CÔTÉ, Pierre	24, Du Souvenir, appartement 18, Laval	1993 05 10
COURTEAU, Gilles	244, Saint-Marcel, Drummondville	1993 04 04
DALPÉ, Paul-Émilien	495, rue Rochon, appartement 404, St-Jérôme	1994 04 16
DUMONT, Léo-Paul	8377, Arthur-Buis, Montréal	1993 04 20
GELDERBLUM, Pierrette	6655B, Saint-Dominique, Montréal	1993 05 31
GLADU, Fernand	1381, Jean-Devin, appartement 2, Ancienne-Lorette	1994 01 03
HUDON, Gilbert	905, Oak, appartement 2, Saint-Lambert	1993 11 06
LACAILLE, Denise	38, Sainte-Anne, Sainte-Madeleine	1994 01 16
LEBLANC, Jean	3860, 5 ^e Avenue, Shawinigan	1993 07 25
MALETTE, Adrien	224, Émond, Dorion	1993 12 10
PAGÉ, Jacques	8407, Oscar-Roland, Montréal	1994 02 16
POIRIER, Denis	2105, Rosemont, Montréal	1994 03 22
REEVES, Luc	8473, André-Grasset, Montréal	1993 12 26
ROCHETTE, Félix	421, Des Chutes, Bernières	1994 02 19
ROY, Rachelle	129, Hypolite-Bernier, appartement 15, Lévis-Lauzon	1993 10 21
SAVARD, Paul-Henri	401, Proulx, appartement 106, Vanier	1993 08 29
SIMARD, Réal	1496, 9 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles	1994 03 01
TRINQUE, Rosaire	750, Girouard, appartement 3, Saint-Hyacinthe	1992 06 12
VALCOURT, Luc	201, place Philippe-Richard, Boischatel	1993 11 12

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 5 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1 à 3 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 5.

Le curateur public du Québec,
Direction des biens délaissés
600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Canton de Garthby

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 8 juillet 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques du canton de Garthby.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 24 janvier 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GARTHBY, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

Un territoire situé en front de la municipalité du canton de Garthby, dans la municipalité régionale de comté de L'Amiante, comprenant la partie du lac Aylmer et les îles enfermées dans les deux périmètres ci-après décrits, à savoir:

Premier périmètre

Partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 13B et 14A du rang 7 du cadastre du canton de Garthby et de la rive ouest (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la ligne médiane dudit lac; vers le sud et le sud-est, ladite ligne médiane jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 7A et 7B du rang 7 du cadastre du canton de Garthby; vers l'ouest, partie dudit prolongement jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cadastres du canton de Garthby et du village de Beaulac; ce dernier prolongement jusqu'à la rive sud (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; enfin, dans des directions générales ouest et nord, ladite rive du lac jusqu'au point de départ;

Deuxième périmètre

Partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres du canton de Garthby et du village de Beaulac et de la rive nord (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer (baie Ward); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'au prolongement de la ligne limitant au nord les lots 51A et 51C du rang 1 Nord du cadastre du canton de Garthby; vers l'est, ledit prolongement, la ligne irrégulière limitant au sud ledit lot 51C et la continuation dudit prolongement jusqu'au parallèle 45° 49' 17" de latitude nord; vers le sud, une ligne droite jusqu'à un point dont les coordonnées sont: 45° 48' 20" de latitude nord et 71° 22' 52" de longitude ouest; vers le sud-est, une ligne droite jusqu'au point de rencontre de la ligne médiane du lac Aylmer et du parallèle 45° 47' 35" de latitude nord; dans une direction générale sud-

ouest, la ligne médiane dudit lac jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cadastres du canton de Garthby et du village du Lac-Weedon; ledit prolongement jusqu'à la rive nord-ouest (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; enfin, la rive dudit lac dans des directions générales nord-est, nord-ouest et nord jusqu'au point de départ.

Lesquels périmètres définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité du canton de Garthby.

Dans la présente description les coordonnées ont été prélevées graphiquement sur la carte de compilation cadastrale au 1 : 20 000 publiée par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Québec, le 24 janvier 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5933

Canton de Stratford

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 8 juillet 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques du canton de Stratford.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 24 janvier 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Un territoire situé en front de la municipalité du canton de Stratford, dans la municipalité régionale de comté du Granit, comprenant la partie du lac Aylmer renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des rangs 2 Nord-Est et 3 Nord-Est du cadastre du canton de Stratford et de la rive est (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la rive dudit lac dans une direction générale sud jusqu'à la ligne séparant le cadastre du canton de Stratford des cadastres du village du Lac-Weedon et du canton de Weedon; le prolongement de ladite ligne séparative de cadastre jusqu'à la ligne médiane du lac Aylmer; la ligne médiane dudit lac dans une direction générale nord jusqu'au prolongement de la ligne séparative des rangs 2 Nord-Est et 3 Nord-Est du cadastre du canton de Stratford; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité du canton de Stratford.

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Québec, le 24 janvier 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5933

Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 8 juillet 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 14 février 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitat,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY

Un territoire situé en front de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas, dans la municipalité régionale de comté de D'Autray, comprenant la partie du fleuve Saint-Laurent et certaines îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 651 (île de la Commune de Berthier) et 652 (île du Mitan) du cadastre de la paroisse de Berthier et de la rive sud-est des îles du Mitan et de la Commune de Berthier; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: vers le nord, ladite ligne séparative de lots et la ligne médiane du chenal passant entre le lot 652 du cadastre de la paroisse de Berthier et 544 du cadastre de la paroisse de La Visitation (Île Dupas) jusque vis-à-vis l'extrémité nord-est dudit lot 652; vers le nord-ouest, une ligne droite parallèle à la ligne séparative des lots 469 et 470 du cadastre de la paroisse de Berthier jusqu'à la ligne médiane du chenal du Nord; dans une direction générale nord-est, la ligne médiane dudit chenal, cette ligne passant à mi-distance entre la ligne irrégulière qui limite au sud-est les lots faisant partie des cadastres des paroisses de Berthier, de Saint-Cuthbert, de Saint-Barthélemy et de Saint-Joseph-de-Maskinongé et la rive nord-ouest des îles faisant partie du cadastre de la paroisse de La Visitation (Île Dupas), et son prolongement jusqu'à la ligne médiane du chenal passant entre les îles aux Grues, à la Grenouille, à l'Aigle, Dupas, des Plantes, Saint-Amour et aux Cochons d'un côté et les îles de la Girodeau, à la Cavale, Lamarche, à l'Orme, Ducharme, Madame et Saint-Ignace de l'autre côté; ladite ligne passant à mi-distance et son prolongement vers le sud jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre les rives sud-est des îles aux Foins et aux Cochons et sud de l'île Saint-Ignace et la rive droite du fleuve; vers le nord-ouest, une ligne passant à mi-distance entre les rives sud-ouest de l'île aux Cochons et nord-est

de l'île aux Foins jusqu'au point de départ; lesquelles limites, moins les îles formant le territoire de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas, définissent le territoire aquatique proposé pour cette municipalité.

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Charlesbourg, le 14 février 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5933

Paroisse de Disraéli

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 8 juillet 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Disraéli.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 24 janvier 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitat,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAËLI, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

Un territoire situé en front de la municipalité de la paroisse de Disraéli, dans la municipalité régionale de comté de L'Amiante, comprenant la partie du lac Aylmer renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des rangs 3 Nord-Est et 12 du cadastre du canton de Stratford et de la rive est (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: vers le sud, la rive dudit lac jusqu'à la ligne séparative des rangs 2 Nord-Est et 3 Nord-Est dudit cadastre; dans le lac Aylmer, le prolongement de ladite ligne séparative de rangs jusqu'à la ligne médiane dudit lac; vers le sud, ladite ligne médiane jusqu'au prolongement de ligne séparative des lots 13B et 14A du rang 7 du cadastre du canton de Garthby, ledit prolongement jusqu'à la rive ouest (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; vers le nord, la rive dudit lac jusqu'à la ligne séparative des lots 21 et 22 du rang 7 du cadastre du canton de Garthby; dans le lac Aylmer, le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre la rive ouest dudit lac et la rive ouest de l'île située en front desdits lots 21 et 22; vers le sud-est, ladite ligne passant à mi-distance et la ligne médiane du lac Aylmer jusqu'au prolongement de la ligne séparative des rangs 3 Nord-Est et 12 du cadastre du canton de Stratford; enfin ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de la paroisse de Disraéli.

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Québec, le 21 janvier 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5933

Village de Beaulac

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 8 juillet 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques du village de Beaulac.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 24 janvier 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGÉ DE BEULAC, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

Un territoire situé en front de la municipalité du village de Beaulac, dans la municipalité régionale de comté de L'Amiante, comprenant la partie du lac Aylmer et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir:

Partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres du canton de Garthby et du village de Beaulac et de la rive nord (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer (baie Ward); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'au prolongement de la ligne nord des lots 51A et 51C du rang 1 Nord du cadastre du canton de Garthby; vers l'est, ce dernier prolongement jusqu'au parallèle 45° 49' 17" de latitude nord; vers le sud, une ligne droite jusqu'à un point dont les coordonnées sont: 45° 48' 20" de latitude nord et 71° 22' 52" de longitude ouest; vers le sud-est, une ligne droite jusqu'au point de rencontre de la ligne médiane du lac Aylmer et du parallèle 45° 47' 35" de latitude nord; la ligne médiane dudit lac dans les directions générales nord-est et nord jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 7A et 7B du rang 7 du cadastre du canton de Garthby; vers l'ouest, partie dudit prolongement jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cadastres du canton de Garthby et du village de Beaulac; ce dernier prolongement jusqu'à la rive sud (ligne des hautes eaux) du lac Aylmer; enfin, dans des directions générales est, sud, nord-ouest et sud-ouest, la rive dudit lac, la ligne nord du lot 51C du rang 1 Nord du cadastre du canton de Garthby et la rive du susdit lac jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité du village de Beaulac.

Dans la présente description les coordonnées ont été prélevées graphiquement sur la carte de compilation cadastrale au 1:20 000 publiée par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Québec, le 24 janvier 1994

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5933

Proclamations

(L.S.) MARTIAL ASSELIN C.P., C.R.
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion sur le territoire de diverses municipalités

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la ville de L'Île-Cadieux, des villages de Coteau-Landing, de Coteau-Station, de Pointe-des-Cascades, de Saint-Zotique et de Vaudreuil-sur-le-Lac, de la paroisse de Sainte-Justine-de-Newton ainsi que des municipalités de Coteau-du-Lac, des Cèdes, de Rivière-Beaudette et de Saint-Polycarpe seront soustraits de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 857-94 adopté le 15 juin 1994 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72.01), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

Conformément à l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 13 avril 1993, le conseil de la municipalité de Coteau-du-Lac a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 146 abrogeant le règlement numéro 51 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 5 août 1986.

À sa séance du 17 mai 1993, le conseil du village de Coteau-Landing a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 350 abrogeant les règlements numéros 297 et 306 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adoptés respectivement le 21 octobre 1985 et le 21 avril 1986.

À sa séance du 6 avril 1993, le conseil du village de Coteau-Station a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 222 abrogeant le règlement numéro 194 soumettant son territoire à la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 5 décembre 1989.

À sa séance du 16 mars 1993, le conseil de la municipalité des Cèdres a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 094 abrogeant le règlement numéro 147, soumettant son territoire à la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 10 juillet 1979.

À sa séance du 19 avril 1993, le conseil de la ville de L'Île-Cadieux a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 98 abrogeant le règlement numéro 76 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 24 octobre 1983.

À sa séance du 5 avril 1993, le conseil du village de Pointe-des-Cascades a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 67-3 abrogeant le règlement numéro 67-2 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 8 janvier 1990.

À sa séance du 8 mars 1993, le conseil de la municipalité de Rivière-Beaudette a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 93-01 abrogeant les règlements numéros 83 et 87 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adoptés respectivement le 25 octobre 1985 et le 24 avril 1986.

À sa séance du 12 avril 1993, le conseil de la paroisse de Sainte-Justine-de-Newton a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 226 abrogeant le règlement numéro 203 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 20 juin 1989.

À sa séance du 10 mai 1993, le conseil de la municipalité de Saint-Polycarpe a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 29-93 abrogeant le règlement numéro 187-85 de l'ancien village de Saint-Polycarpe et le règlement numéro 171-86 de l'ancienne paroisse de Saint-Polycarpe soumettant leurs territoires à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adoptés respectivement le 2 juillet 1985 et le 8 décembre 1986.

À sa séance du 1^{er} juin 1993, le conseil du village de Saint-Zotique a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 352 abrogeant le règlement numéro 317 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 9 janvier 1990.

À sa séance du 5 avril 1993, le conseil du village de Vaudreuil-sur-le-Lac a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 222 abrogeant le règlement numéro 195 soumettant son territoire à

la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion, adopté le 3 juillet 1989.

Une copie certifiée conforme de ces règlements a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant leur approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant leur mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation aux règlements et de tels règlements entrent en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion sur le territoire de la ville de L'Île-Cadieux, des villages de Coteau-Landing, de Coteau-Station, de Pointe-des-Cascades, de Saint-Zotique et de Vaudreuil-sur-le-Lac, de la paroisse de Sainte-Justine-de-Newton ainsi que des municipalités de Coteau-du-Lac, des Cèdres, de Rivière-Beaudette et de Saint-Polycarpe ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Dorion, de causes pendantes à l'égard du territoire de ces municipalités.

Par le décret numéro 857-94 du 15 juin 1994, le gouvernement a approuvé les règlements ci-haut mentionnés, adoptés par les diverses municipalités, abrogeant les règlements soumettant leur territoire à la juridiction de la cour municipale de la ville de Dorion.

Québec, le 15 juin 1994

*Le sous-procureur général
par intérim,*
MICHEL BOUCHARD

Libro 509
Folio 143

5935

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Cowansville

La liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère pour non paiement de taxes foncières le 18 août 1994, à 10 h (salle du conseil municipal, hôtel de ville, 220, place Municipale, Cowansville) a été publiée dans les éditions du 16 et du 23 juillet 1994 au journal « Le Guide ».

Cowansville, le 6 août 1994

93550

Le greffier,
CLAUDE DESCHÈNES, *avocat*

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1500-D, boul. Charest Ouest, 1^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

ISSN 0703-5756

